PRÉVOYANCE : PARTIE GAGNÉE



Victoire !
Les enseignants du privé sous contrat conservent leur propre régime de prévoyance.

Pugnace en négociation,
le Spelc a empêché la disparition
de nos conditions préférentielles
au 31 décembre 2026.

Vous n'avez pas à souscrire à la prévoyance proposée par la MGEN !

Consultez régulièrement le site du Spelc.

Spelc
au cœur
de l'action

→ **VOUS** ÉPAULER → **VOUS** REPRÉSENTER → **VOUS** DÉFENDRE

L'actualité de la profession, l'expertise et les conseils du Spelc sur :
Fédération nationale des Spelc
@FederationSpelc
federation-nationale-des-spelc

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES CCM 2026
Du 3 au 10 décembre 2026

LE TRI FACILE
Conception : Bayard Service
Illustration : © stock.adobe.com